

Déclaration de garantie pour les appareils électroménagers de la marque Haier

Cette garantie est accordée en complément et non en remplacement des droits dont dispose l'acheteur de l'appareil. Cela n'affecte en rien aux droits du client tels qu'ils sont définis par la réglementation suisse.

1 - Dispositions générales

Durée : conformément aux dispositions ci-après, HAIER SWITZERLAND AG dénommé HAIER accorde à ses clients une garantie de 24 mois à compter de la date d'achat pour les appareils électroménagers suivants : réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, caves à vin, fours traditionnels et micro-ondes, tables de cuisson et cuisinières.

Territorialité : Cette garantie ne s'applique qu'aux prestations de garantie proposées sur le territoire Suisse et concerne exclusivement les produits commercialisés sous la marque HAIER par HAIER Suisse ou par son représentant agréé en Suisse.

Validité : HAIER se réserve le droit de refuser de remplir ses obligations prévues par cette garantie, si les données figurant sur les documents d'achat du produit ont été modifiées ou supprimées par l'acheteur après l'achat, ou si elles font défaut lors de la demande d'intervention sous garantie.

La Condition : Pour bénéficier de prestations de garantie gratuites est que la plaque signalétique portant le numéro de série de l'appareil soit lisible ou n'ait pas été supprimée.

Extension de la garantie Haier Premium

REFRIGERER ET CONGELER GARANTIE À VIE* DU COMPRESSEUR

La société CANDY HOOVER AG, dénommé « Haier », vous offre le prix d'un compresseur limité aux modèles de réfrigérateurs achetés auprès des revendeurs agréés Haier pendant *10 ans, ce qui correspond à la DURÉE DE VIE MAXIMALE du compresseur.

La garantie du compresseur est destinée à compléter et non à remplacer les autres droits établis de l'acheteur (client) et, en particulier, elle n'affecte en aucune manière les droits du client.

La garantie du compresseur est conçue comme un complément et non comme un substitut à d'autres droits établis de l'acheteur (client) et, en particulier, elle ne porte en aucun cas atteinte aux droits du client.

DURÉE : Haier offre à ses clients une garantie de 10 ans sur le compresseur, à compter de la date d'achat et /ou de livraison du produit. (2 ans de garantie standard sur l'appareil complet + 8 ans d'extension de garantie exclusivement sur le coût du compresseur).

TERRITOIRE : Cette garantie n'entre en vigueur uniquement pour les services de réparation sur le territoire Suisse et concerne exclusivement les produits de marque HAIER commercialisés par la société Haier en Suisse.

VALIDITE : HAIER se réserve le droit de refuser d'exécuter ses obligations prévues par la présente garantie si les informations figurant sur les documents d'achat du produit ont été modifiées ou supprimées par l'acheteur après l'achat ou sont manquantes lors de la demande d'intervention de garantie.

La condition pour bénéficier de prestations de garantie gratuites est que la plaque signalétique portant le numéro de série de l'appareil soit lisible ou n'ait pas été supprimée.

COÛT : Les frais de main-d'œuvre ainsi que les frais de transport et de déplacement pour les réparations effectuées dans le cadre de cette extension de garantie sont directement à la charge du client et lui seront facturés par le centre de service agréé Haier. La société Haier ne prend en charge que les frais liés au compresseur défectueux.

RESTRICTIONS : Dans les cas énumérés ci-dessous, Haier refuse de réparer le compresseur par le biais d'une extension de garantie. Dans les cas mentionnés ci-dessous, le coût du compresseur et des autres pièces de rechange et de réparation seront facturés au client par le centre de service agréé Haier :

- 1) Utilisation incorrecte du produit qui n'est pas conforme au manuel d'instructions fourni au moment de l'achat, ainsi que tous les cas où l'appareil a été endommagé par la foudre, des conditions météorologiques extrêmes, des tensions ou des surtensions incorrectes, une alimentation électrique inadéquate ou incorrecte, ou une mauvaise utilisation de l'appareil ainsi que tous les cas où les normes/standards techniques et/ou les normes de sécurité du pays dans lequel l'appareil a été utilisé n'ont pas été respectées. Haier décline toute indemnisation pour tous les types de dommages causés par ses éléments.
- 2) Dysfonctionnements/dommages aux produits qui ne sont pas installés conformément aux instructions mentionnées dans le manuel d'utilisation joint au produit et/ou causées par des réparations effectuées par des personnes non autorisées par Haier. Haier refuse toute indemnisation pour tout type de dommage causé à cet effet.
- 3) les produits dont le technicien Haier a constaté qu'ils n'étaient pas défectueux ou les défauts constatés sur des composants autres que le compresseur.
- 4) Les Produits qui n'ont pas été achetés auprès d'un revendeur agréé Haier.
- 5) Haier ne prend en charge aucune indemnisation pour les frais des aliments ou des vins avariés.

ENTRETIEN DU LAVAGE

GARANTIE À VIE* SUR LE MOTEUR DIRECT MOTION

La société CANDY HOOVER AG, dénommée « Haier », vous offre le prix d'un moteur acheté auprès des revendeurs agréés Haier pendant *10 ans, ce qui correspond à la DURÉE DE VIE MAXIMALE du moteur.

GARANTIE DE 5 ANS SUR LE MOTEUR INVERTER

La société CANDY HOOVER AG, dénommée "Haier", vous offre, en plus des 2 ans de garantie de base du fabricant, 3 ans supplémentaires pour un moteur Inverter acheté auprès de revendeurs agréés.

DURÉE : Haier offre à ses clients, pour les modèles avec le Direct Motion Motor, une garantie sur le moteur d'une durée de 10 ans, à compter de la date d'achat et/ou de livraison du produit. (2 ans de garantie standard sur l'appareil complet +8 ans d'extension de garantie exclusivement sur le coût du moteur).

Pour les modèles avec le système Inverter Motor, Haier accorde une garantie sur le moteur pour une durée de 5 ans à compter de la date d'achat et/ou de livraison du produit. (2 ans de garantie standard sur l'appareil complet + 3 ans d'extension de garantie exclusivement sur les frais du moteur).

TERRITOIRE : Cette garantie n'entre en vigueur uniquement pour les services de réparation sur le territoire Suisse et concerne exclusivement les produits de marque HAIER commercialisés par la société Haier en Suisse.

VALIDITE : HAIER se réserve le droit de refuser d'exécuter ses obligations prévues par la présente garantie si les informations figurant sur les documents d'achat du produit ont été modifiées ou supprimées par l'acheteur après l'achat ou sont manquantes lors de la demande d'intervention de garantie.

La condition pour bénéficier de prestations de garantie gratuites est que la plaque signalétique portant le numéro de série de l'appareil soit lisible ou n'ait pas été supprimée.

COÛT : Les frais de main-d'œuvre ainsi que les frais de transport et de déplacement pour les réparations effectuées dans le cadre de cette extension de garantie sont directement à la charge du client et lui seront facturés par le centre de service après-vente agréé Haier. Haier prend exclusivement en charge les frais liés au moteur défectueux.

RESTRICTIONS : Dans les cas énumérés ci-dessous, Haier refusera tout service après-vente sur le moteur par le biais d'une extension de garantie. Dans les cas mentionnés ci-dessous le coût du moteur et des autres pièces de rechange et de réparation sera facturé au client par le centre de service agréé Haier.

- 1) Utilisation incorrecte du produit qui n'est pas conforme au manuel d'instructions fourni au moment de l'achat, ainsi que tous les cas où l'appareil a été endommagé par la foudre, des conditions météorologiques extrêmes, des tensions ou des surtensions incorrectes, une alimentation électrique inadéquate ou incorrecte, ou une mauvaise utilisation de l'appareil ainsi que tous les cas où les normes/standards techniques et/ou les normes de sécurité du pays dans lequel l'appareil a été utilisé n'ont pas été respectées. Haier décline toute indemnisation pour tous les types de dommages causés par ses éléments.

- 2) Dysfonctionnements/dommages aux produits qui ne sont pas installés conformément aux instructions mentionnées dans le manuel d'utilisation joint au produit et/ou causés par des réparations effectuées par des personnes non autorisées par Haier. Haier refuse toute indemnisation pour tout type de dommage causé à cet effet.
- 3) les produits dont le technicien Haier a constaté qu'ils n'étaient pas défectueux ou les défauts constatés sur des composants autres que le compresseur.
- 4) Les Produits qui n'ont pas été achetés auprès d'un revendeur agréé Haier
- 5) Haier ne prend pas en charge les frais d'intervention nécessitant des moyens spéciaux tels qu'un palan/poulie, etc...
- 6) Haier ne versera pas d'indemnités pour les textiles endommagés.

3 - Restrictions

Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie, et tous les frais qui en découlent peuvent être facturés au client par le service après-vente agréé, le cas échéant :

L'inspection ou l'entretien périodique, y compris le nettoyage du filtre ou de la pompe (veuillez-vous reporter au mode d'emploi fourni) et/ou les consommables tels que les joints en caoutchouc, les filtres à charbon, les filtres à graisse, les boutons de commande.

Défauts dus à une mauvaise utilisation : les pannes causés par une négligence ou une utilisation inappropriée, contraire à la notice d'utilisation jointe à la vente, ou par la foudre, les perturbations atmosphériques, les surtensions et les surintensités, l'alimentation électrique insuffisante ou irrégulière, une utilisation incorrecte ou contraire aux prescriptions techniques ou de sécurité du pays dans lequel l'appareil est installé, ainsi que la réparation des dommages éventuellement causés par les appareils.

Défauts dus à une installation incorrecte de l'appareil : Les dysfonctionnements résultant d'une installation de l'appareil non conforme aux instructions d'installation fournies ou causés par des interventions ou des modifications de l'appareil effectuées sans l'autorisation de HAIER, ainsi que la réparation des dommages éventuellement causés par l'appareil.

Les dommages aux appareils neufs qui se remarquent dès l'ouverture de l'emballage, qu'il s'agisse de dommage dus au transport ou à d'autres raisons, telles que des bosses et des rayures.

Les frais supplémentaires occasionnés par les interventions effectuées à l'aide de transpalettes lié ou non à un véhicule, d'échafaudages ou d'autres dispositifs de levage.

La réparation des dommages accidentels ou des dommages résultant de l'absence ou de la non-utilisation du produit, ainsi que des dommages causés par la perte d'informations (modes d'emploi) consignées par le client sous quelque forme que ce soit et des dommages causés aux denrées alimentaires.

Le coût des accessoires manquants ou endommagés tels que les étagères, les plateaux en verre, les plateaux à œufs, les porte-bouteilles, les lumières, etc. signalés plus de 7 jours après la date d'achat par l'utilisateur final.

Aucune erreur ne peut être constatée par le service après-vente agréé.

Instructions d'utilisation de l'appareil (veuillez-vous référer au manuel d'utilisation).

4 - Procédure d'activation du service client (sauf four micro-ondes /petit électroménager)

Les appareils électroménagers HAIER (à l'exception des fours à micro-ondes et des petits appareils) bénéficient d'un service "sur place". Les clients en possession de l'un de ces produits qui présentent un problème technique ou une panne (à l'exception des appareils neufs qui se sont avérés endommagés au déballage et pour lesquels le point 5 s'applique) peuvent contacter le service après-vente au numéro de téléphone spécifique du pays (voir au recto de la carte de garantie) ou consulter la rubrique service après-vente du site Internet :

<http://www.haier-europe.com>

Le service après-vente se rend au domicile du client pour effectuer l'intervention sur l'appareil. Si la réparation au domicile n'est pas possible, le service client récupérera l'appareil défectueux et le restituera après l'intervention. Pour ce faire, il utilise ses propres véhicules ou un transitaire lié contractuellement à HAIER (voir restrictions au point 2). En fonction de l'étendue du défaut de l'appareil, le centre de service après-vente agréé HAIER décidera de la solution appropriée. Si les frais de réparation dépassent le prix d'un appareil neuf, le service client peut, en accord avec HAIER, remplacer l'appareil. Dans tous les autres cas, il réparera et remplacera les pièces défectueuses.

Seules les pièces de rechange d'origine peuvent être utilisées pour le remplacement.

Si les solutions décrites ci-dessus ne sont pas applicables, HAIER s'engage à rembourser au client le prix d'achat. Dans ce dernier cas, HAIER tiendra compte de l'usure de l'appareil pour déterminer le montant du remboursement.

Si l'appareil s'avère défectueux, le service est entièrement gratuit pour le client.

Si l'appareil ne s'avère pas défectueux, le Centre de Service Après-Vente est en droit de facturer au client le coût horaire de l'intervention, les frais de déplacement jusqu'au domicile et le transport éventuel de l'appareil.

5 - Procédure d'activation du SAV pour les fours à micro-ondes

Une garantie atelier (carry-in) est accordée pour les fours à micro-ondes.

Les clients en possession de l'un de ces produits présentant un problème technique ou un dysfonctionnement (autres que les appareils neufs trouvés endommagés au déballage, pour lesquels le point 5 s'applique), doivent apporter l'appareil défectueux au centre du service client ou l'envoyer en frais de port à la charge du client. Notre centre de service après-vente vous informera de l'adresse valide.

6 - Appareils neufs qui se sont avérés endommagés à l'ouverture de l'emballage

Les nouveaux appareils sur lesquels le client constate des dommages dus au transport lors de la première ouverture de l'emballage d'origine HAIER ne peuvent ni être installés (voir les restrictions sous le point 2) ni envoyés aux centres de service après-vente ou apportés pour réparation. Dans ces cas, les clients finaux doivent s'adresser au revendeur qui, en accord avec HAIER, leur proposera au cas par cas la meilleure solution.